



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



Communiqué de presse
Diffusion immédiate

Les élèves du CFER de Bellechasse découvrent le codage informatique

Montmagny, le 17 août 2017 – Le CFER de Bellechasse intégrera la programmation informatique (codage) au cursus scolaire des élèves dès la rentrée scolaire 2017. Cette expérimentation s’effectuera de concert avec la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l’information et de la communication (TIC) en éducation, dirigée par monsieur Thierry Karsenti. L’apprentissage du code sera intégré comme une nouvelle discipline au curriculum, à raison de 2 heures par semaine.

L’idée est non seulement de les initier à ce langage méconnu mais également d’amener l’élève à développer un esprit logique, à structurer sa pensée et à travailler la résolution de problème. Le codage permet aussi à l’élève de faire preuve de créativité et de développer la confiance en soi. Ces habiletés peuvent ensuite être transposées dans d’autres matières, comme les mathématiques, les sciences, les technologies et même les arts. Ainsi les jeunes seront en mesure de mieux comprendre les outils qu’ils utilisent tous les jours, comme les médias sociaux, les applications mobiles et les logiciels.

Cette approche pédagogique en émergence semble faire ses preuves dans les écoles où elle a été expérimentée. Ainsi, monsieur Karsenti se servira de l’expérience du CFER pour observer et documenter les impacts de cet enseignement chez les élèves afin, notamment, que cela puisse servir à l’ensemble des élèves de l’adaptation scolaire du Québec.

Les connaissances en codage et en programmation informatique seront de plus en plus essentielles dans plusieurs catégories d’emplois. Avoir des jeunes qui auront une base de connaissances en informatique est un bel atout pour eux, lorsque viendra le temps de se trouver un emploi.

-30-

Source : Isabelle L’Arrivée-Lavoie
Conseillère en communication - Commission scolaire de la Côte-du-Sud
418 248-1001 poste 8484
isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca